

## Première pierre du centre aquatique Pajeaud



Avec Jean-Yves Sénant, nous avons posé hier la première pierre du futur Centre aquatique du quartier Pajeaud, qui comprendra un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, espace bien-être et saunas, qui se substituera avec beaucoup d'avantages à la piscine des Iris, et une fosse de plongée de 20 mètres de profondeur. Ce centre aquatique, qui coûtera de l'ordre de 19 M €, devrait ouvrir en 2017.

Le Département des Hauts-de-Seine a contribué à cet équipement en donnant deux subventions à la Ville d'Antony : 1,5 M € dans le cadre du contrat de développement Département/Ville d'Antony, et 228 674 € au territoire Vallée Sud-Grand Paris pour la construction des bassins, qui contribueront aussi à cet équipement, la Région Ile-de-France 1,6 M€ et le Centre national pour le développement du sport 800 000 €.

### Tags:

[Antony](#) <sup>[1]</sup>

[piscine](#) <sup>[2]</sup>

[contrat de développement](#) <sup>[3]</sup>

### categories:

[Notre circonscription](#) <sup>[4]</sup>

[Tweet](#) <sup>[5]</sup>

Tuesday, 5 July 2016

---

**Source URL (retrieved on 08/09/2020 - 01:08):** <http://patrickdevedjian.fr/premi%C3%A8re-pierre-du-centre-aquatique-pajeaud/860>

**Links:**

[1] <http://patrickdevedjian.fr/tags/antony>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/tags/piscine>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/contrat-de-d%C3%A9veloppement>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/blog/notre-circonscription>

[5] <http://twitter.com/share>